

LUCCIANA

Joseph GALLETTI, Maire de LUCCIANA, tient à informer ses administrés sur les démarches menées depuis le 13 Avril 2006 à la suite de l'installation d'une unité de fabrication de compost réalisée par la SARL LOMBRICORSE, sur le territoire de la commune, à 600 mètres de la Cathédrale de Mariana en bordure du GOLO.

Un constat d'huissier a été dressé ce jour là, afin d'alerter les services de l'Etat sur les nuisances et la dangerosité de la localisation de cette exploitation en un endroit classé en zone d'aléa très fort d'inondation du GOLO.

Postérieurement à cette date, le 18 Avril 2006 la gérante de la SARL LOMBRICORSE a déposé le 18 Avril 2006 en préfecture, une déclaration relative à l'exploitation précitée.

Un récépissé de déclaration N° 2006-11, lui a été délivré le 24 Avril 2006 et la notification est parvenue en Mairie de LUCCIANA le 9 Mai 2006.

Le 24 Avril 2006, suite au constat d'huissier, une plainte a été déposée au tribunal de Grande Instance de BASTIA.

Ces nuisances aujourd'hui perdurent et s'aggravent, et face à cette situation la commune se voit légitimement fondée pour agir par toutes voies de droit pour que soit mis un terme à ces nuisances.

Compte tenu du caractère technique de ce dossier j'ai mandaté le conseil de la commune afin qu'il fasse désigner par voie de référé administratif, un expert qui aura notamment pour mission de se prononcer sur les conditions d'exploitation de cette installation.

Une fois déposé, ce rapport servira de fondement objectif et contradictoire à l'action que la commune ne manquera pas d'engager en présence d'illégalités ou de dysfonctionnements avérés.